

Bilan fourrager 2019 - ÉDITION 2020

Rendements : baisse en maïs, hausse en prairies

Contexte national

Avec un printemps frais, un été au 3^e rang des plus chauds, un automne doux et des précipitations annuelles insuffisantes, l'année 2019 est peu favorable à la pousse d'herbe. Au printemps, la production des prairies démarre dans la norme, malgré les précipitations. Les situations en régions sont disparates, avec notamment une pousse excédentaire en Bretagne, contre un déficit notable en Auvergne-Rhône-Alpes. La pousse d'été qui suit se dégrade, avec un déficit sur la quasi-totalité des régions fourragères. Les températures élevées et la faiblesse des précipitations du début d'automne ne permettent pas la reprise de pousse. La pousse d'été-automne est inférieure à celle de référence sur l'ensemble du territoire. En cumul annuel, la pousse totale des prairies apparaît déficitaire pour l'ensemble des régions administratives, excepté la Bretagne et la Corse, où la pousse s'affiche dans la norme. L'écart à la référence atteint - 23 % au niveau national.

Concernant le maïs fourrage, les rendements se dégradent également en 2019, faisant diminuer la production. Les pluies tombées en octobre et novembre rendent difficiles les travaux de récolte et créent une incertitude sur la destination entre grains et fourrages.

Selon les premières estimations de 2019, la **production fourragère bretonne globale**, herbe et maïs, progresserait de 3 % par rapport à celle, particulièrement faible, de 2018. Mais elle serait inférieure de 8 % à la moyenne 2014-2018. Elle atteindrait 8,2 millions de tonnes de matière sèche, dont 45 % de maïs fourrage, 40 % de prairies temporaires et 11 %

de surfaces toujours en herbe (STH). Au niveau national, c'est la part en STH qui domine, avec 47 % de la production fourragère en 2019, contre seulement 23 % en maïs fourrage et 23 % en prairies temporaires.

En 2019, en étant inférieur de 3 % au rendement annuel de référence, le rendement estimé des **prairies** de

la région se trouve dans la norme¹. La météo se caractérise à la fois par des températures supérieures aux normales quasiment toute l'année, avec deux épisodes caniculaires

¹ - Écart au rendement de référence 1982-2009, selon le système Isop (Informations et Suivi Objectif des Prairies) :

- plus de 25 % -> excédent important ;
- de 10 % à 25 % -> excédent faible ;
- de - 10 % à 10 % -> normal ;
- de - 25 % à - 10 % -> déficit faible ;
- moins de - 25 % -> déficit important.

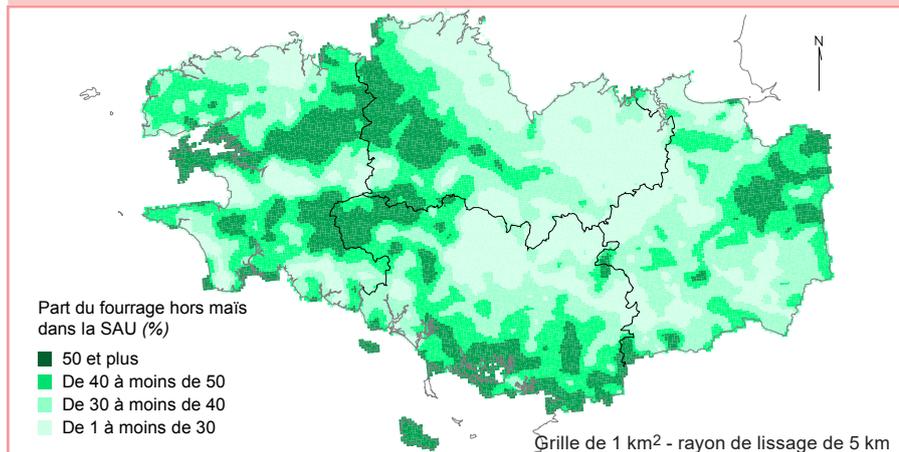
Évolution des productions et besoins fourragers en Bretagne

	Unité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'UGB herbivores (alimentation grossière*)	Millier UGB	1 486,1	1 491,8	1 493,0	1 487,3	1 468,2	1 441,8
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	751,4	751,4	753,4	755,2	750,9	738,1
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	7 727,8	7 757,5	7 763,7	7 734,2	7 634,8	7 497,5
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	10 317,5	9 452,8	7 617,0	9 306,7	7 989,3	8 231,7
dont : maïs fourrage	Millier tonnes MS	4 610,5	4 294,8	4 082,3	4 523,1	4 197,8	3 740,9
prairies temporaires	Millier tonnes MS	4 273,0	4 031,8	2 586,8	3 501,1	2 794,1	3 305,7
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	14,7	13,0	12,7	14,2	13,0	12,6
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	9,0	8,8	5,8	7,8	6,1	7,3

* Herbe et fourrages, hors concentré

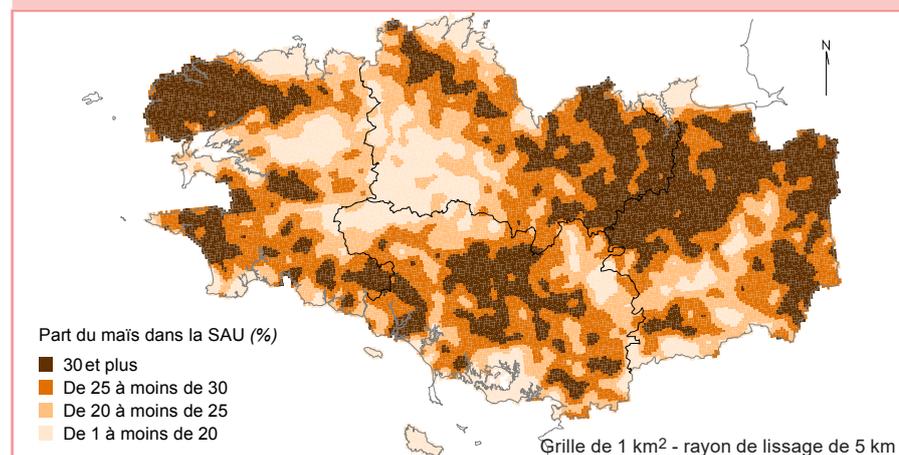
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2019)

Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2018



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2018

Part du maïs grain et ensilage dans la SAU en 2018 (%)



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2018

en juin et juillet, et par un déficit pluviométrique de janvier à mai, ainsi qu'en juillet et septembre, et une pluviométrie excédentaire en juin et au dernier trimestre.

Au printemps 2019, la pousse d'herbe régionale se révèle faiblement excédentaire, avec 14 % de plus que la référence printanière. Elle démarre doucement en mars, ralentie par un pâturage qui a parfois duré jusque fin janvier, grâce à la bonne portance des sols. En avril, l'herbe est bien valorisée, grâce à un excédent important de production, une qualité excellente et des conditions propices au pâturage. La pousse reste excédentaire en mai, mais plus faiblement. En juin, l'alternance d'un temps chaud et

d'averses permet aux prairies de rester productives. Durant toute la saison, les conditions sont globalement favorables au pâturage et l'herbe est de qualité. Toutefois, les pluies ont perturbé la fenaison début juin. La pousse de printemps régulière et sans à-coups incite les éleveurs à favoriser l'herbe et à arrêter la distribution de maïs fin juin. Dans la seconde moitié de la campagne, de juillet à fin octobre, un déficit important caractérise la pousse, avec 34 % de moins que la référence bretonne été-automne des rendements des prairies. Les deux épisodes de canicule en juin et juillet, cumulés aux faibles précipitations, stoppent la pousse estivale. Avec le retour de la pluie en octobre,

la pousse de l'herbe redémarre convenablement. Au final, malgré le déficit de pousse à l'été, le rendement des prairies s'affiche dans la norme en cumul annuel en Bretagne, grâce à l'excellente production printanière, qui représente 75 % de la pousse de 2019, contre 64 % selon la référence 1982-2009 des prairies bretonnes.

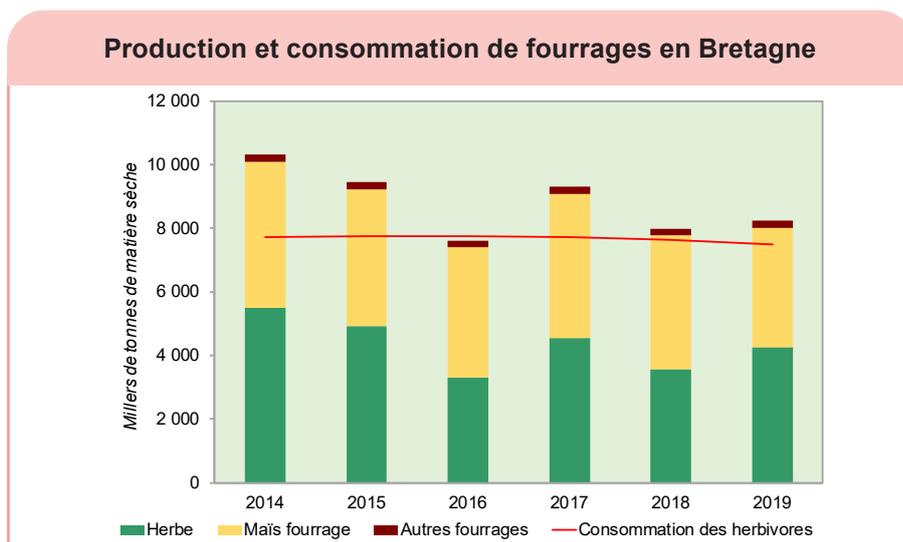
L'Ille-et-Vilaine est le département breton qui a le plus souffert de la canicule et de la sécheresse estivale. En cumul annuel, le rendement des prairies apparaît ainsi faiblement déficitaire en Ille-et-Vilaine : - 22 % par rapport à la référence annuelle départementale. Il est dans la norme dans les autres départements, avec un écart à la référence de + 0,4 % dans les Côtes-d'Armor, + 3,8 % dans le Finistère et + 6,4 % dans le Morbihan.

Comparés aux faibles rendements de 2018, les rendements des **prairies temporaires** progressent de 19 %, mais ils sont inférieurs de 2,5 % à la moyenne quinquennale. Avec des surfaces en légère baisse, à 452 000 ha, la production régionale s'accroît de 18 % en un an. Concernant les **prairies permanentes**, ou STH, les rendements gagnent 25 % par rapport à 2018, tout en étant légèrement en dessous de la moyenne quinquennale. Avec des surfaces stables (214 000 ha), la production correspondante augmente de 25 % en un an et de 3 % par rapport à la moyenne 2014-2018.

Concernant le **maïs fourrage**, avec 12,6 tonnes de matière sèche à l'hectare, le rendement se réduit de 3 % par rapport à 2018 (- 6 % comparé à la moyenne quinquennale). Avec une sole en recul de 8 % (296 000 ha), la production régresse de 11 %. En 2019, les récoltes sont hétérogènes en quantité, comme en qualité, avec de forts différentiels de gabarit ou de taux d'amidon. Globalement, les

valeurs alimentaires sont cependant plus équilibrées qu'en 2018.

Les semis de maïs débutent seulement mi-avril, en raison des faibles températures. Malgré quelques cas de mouches du semis et d'attaques de corvidés, les maïs apparaissent bien implantés en mai. Puis les pluies et les températures élevées en juin favorisent la pousse, permettant de rattraper les retards. Cependant, les dégâts de ravageurs en début de cycle sont irréversibles. Fin juin, le manque d'eau commence à se faire sentir à l'est et au sud de la région. À l'ouest, alors que les récoltes étaient attendues précoces suite aux journées caniculaires de fin juin et fin juillet, elles sont retardées par les conditions plus fraîches des mois d'août et septembre. Les ensilages démarrent entre début septembre (Ille-et-Vilaine) et fin septembre (Finistère). La pluviométrie record d'octobre et novembre complique la récolte en grain. Elle affecte moins les chantiers

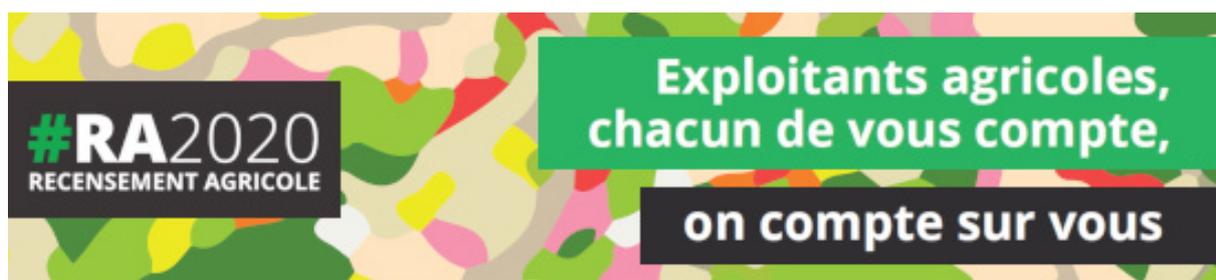


Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2019)

d'ensilage, excepté dans les zones les plus humides difficiles d'accès pour les ensileuses.

En 2019, le cheptel de **bovins** hors veaux, consommateur de la production fourragère, se réduit de 1,8 % en Bretagne, avec une baisse de 1,7 % en vaches laitières. Le nombre total d'unités gros bétail (UGB),

alimentation grossière, constitué pour moitié par les vaches laitières, faiblit alors de 1,9 % en 2019. Ce recul des UGB, combiné à l'augmentation de la production fourragère bretonne, permet globalement de satisfaire les besoins fourragers des herbivores en 2019, avec une part consommée estimée à 91 %.



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9

Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint
Rédacteur : Linda Deschamps
Cartographie : Joël Glémée
Composition : Christine Hervé
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours - © Agreste 2020